

Carmela Di Martine

Éris
et ses deux dernières révolutions
autour du Soleil

de 866 à 1392 (I)

et

de 1393 à 1924 (II)

23

Carmela Di Martine

II

Éris

**et sa révolution autour du Soleil
de 1393 à 1924**

en

Verseau

1800-1847

Précédent → [Éris en Capricorne de 1767 à 1799](#)

Dernière sortie de Éris du Capricorne : novembre 1801.

Première entrée de Éris à 0° Verseau : février 1800.

- **Vers 1800 à 1847** (47 ans)

Éris en Verseau

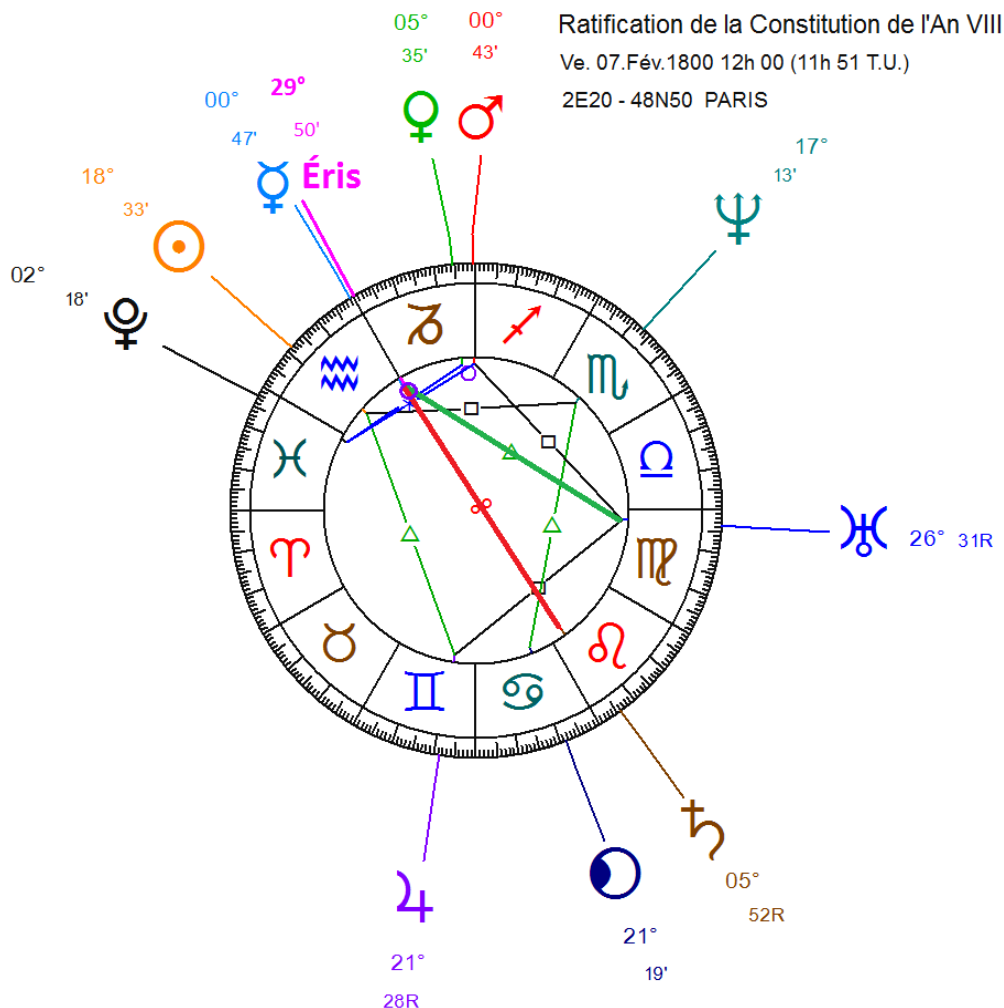
Retour. Révolutions. Réformes. Évolution.

Période de changements, d'allers et retours : Le Consulat, l'Empire, la Restauration, la Monarchie de Juillet, la Deuxième République.

Période de révolutions du mode de vie, d'évolution aussi : Révolution industrielle, premières lignes de chemin de fer, télégraphe électrique, marchés d'action, ... Nouveautés qui entraînent aussi un bouleversement des mœurs.

1800 février : Constitution de l'an VIII

Bonaparte (1769-1821) fait rapidement rédiger une constitution, la **Constitution de l'an VIII (13 décembre 1799)**, promulguée le **25 décembre 1799** et ratifiée par plébiscite le **7 février 1800**.



Remarques astrales

Alors qu'Éris se trouvait à 0°25'R Capricorne en 1769 lors de la naissance de Napoléon Bonaparte, elle est arrivée à 29° 50' de ce signe au moment de la Constitution de l'An VIII pour en sortir définitivement et entrer en Verseau.

Ses aspects en 1800 :

- . **en conjonction à Mercure 0° 47' Verseau**, la ratification,
- . **en opposition à Saturne (maître du Capricorne) 5° 52'R Lion**, les anciens, la monarchie absolue,
- . **en trigone à Uranus (maître du Verseau) 26° 31'R Vierge**, les nouveaux réglent la situation.

Napoléon y est désigné comme premier consul donc de fait à la tête de l'exécutif. Il a le pouvoir de nommer aux principales fonctions publiques et celui d'initiative des lois et du budget. Il y a trois consuls en tout mais les deux autres, **Cambacérés** (1753-1824) et **Lebrun** (1739-1824), n'ont qu'un pouvoir consultatif. Bien que Bonaparte possède une grande partie du pouvoir législatif, il prend soin de créer quatre assemblées, mais aucune n'est élue par les citoyens. Leurs membres sont choisis par le premier consul ou par le Sénat, une des quatre chambres. Parmi elles on peut signaler le Conseil d'État qui doit préparer, rédiger les projets de loi et interpréter les lois. Il est à l'origine du conseil d'État actuel. Le suffrage universel est rétabli mais il n'y a plus d'élections. Les Français sont consultés pour des plébiscites. (**Bonaparte**, Premier consul par Ingres ->)



Le pouvoir personnel de Napoléon Bonaparte est renforcé par la constitution du **16 thermidor an X (4 août 1802)**. Il est consul à vie et peut nommer son successeur de son vivant. Les pouvoirs des assemblées sont réduits au profit des *sénatus-consultes* actes émanant du Sénat. Les élections sont rétablies mais elles se déroulent à plusieurs degrés et seuls les 600 citoyens les plus imposés peuvent faire partie du collège départemental. De plus, les citoyens ne choisissent pas des représentants, ils proposent des candidats dans ce qui est appelé des « listes de confiance ». Les libertés publiques sont supprimées : liberté de presse, de réunion, censure dans l'édition et le théâtre (☹).

Bonaparte renforce la centralisation administrative. À partir de 1800, il nomme à la tête de chaque département, un préfet et un sous-préfet par arrondissement. Il prend soin aussi de nommer ou faire nommer les maires. Les préfets sont chargés de mettre fin aux divisions nées de la Révolution et de briser tout ce qui reste de particularismes locaux. Les institutions financières et judiciaires sont organisées de la même manière, les juges étant nommés par le premier Consul.

Napoléon Bonaparte rétablit progressivement la stabilité financière. Il crée la **Banque de France en 1800**, la seule institution à pouvoir émettre de la monnaie. En **1803**, le **décret de Germinal crée le franc, dit franc germinal**. La pièce d'un franc est d'un poids invariable de 5 g d'argent. Elle gardera la même valeur jusqu'en 1914. La **promulgation du**

code civil de 1804 permet l'achèvement de l'unité du pays. Ce code, en projet depuis 1789, traite de la famille, de la propriété et des contrats. Il mélange les règles de droit écrit et les coutumes des différentes régions dans un texte applicable à tous les Français.

1804 : 1^{er} Empire

En 1804, les Français acceptent par plébiscite (☺) que Napoléon Bonaparte devienne empereur héréditaire sous le nom de **Napoléon I^{er}**. On sait aujourd'hui qu'il a choisi le titre d'empereur pour ne pas se mettre à dos une partie de la population anti-monarchiste et par référence à l'Antiquité. Il se **sacre le 2 décembre 1804 à Notre-Dame de Paris**, et couronne son épouse Joséphine de Beauharnais (1763-1814), en présence du pape Pie VII.

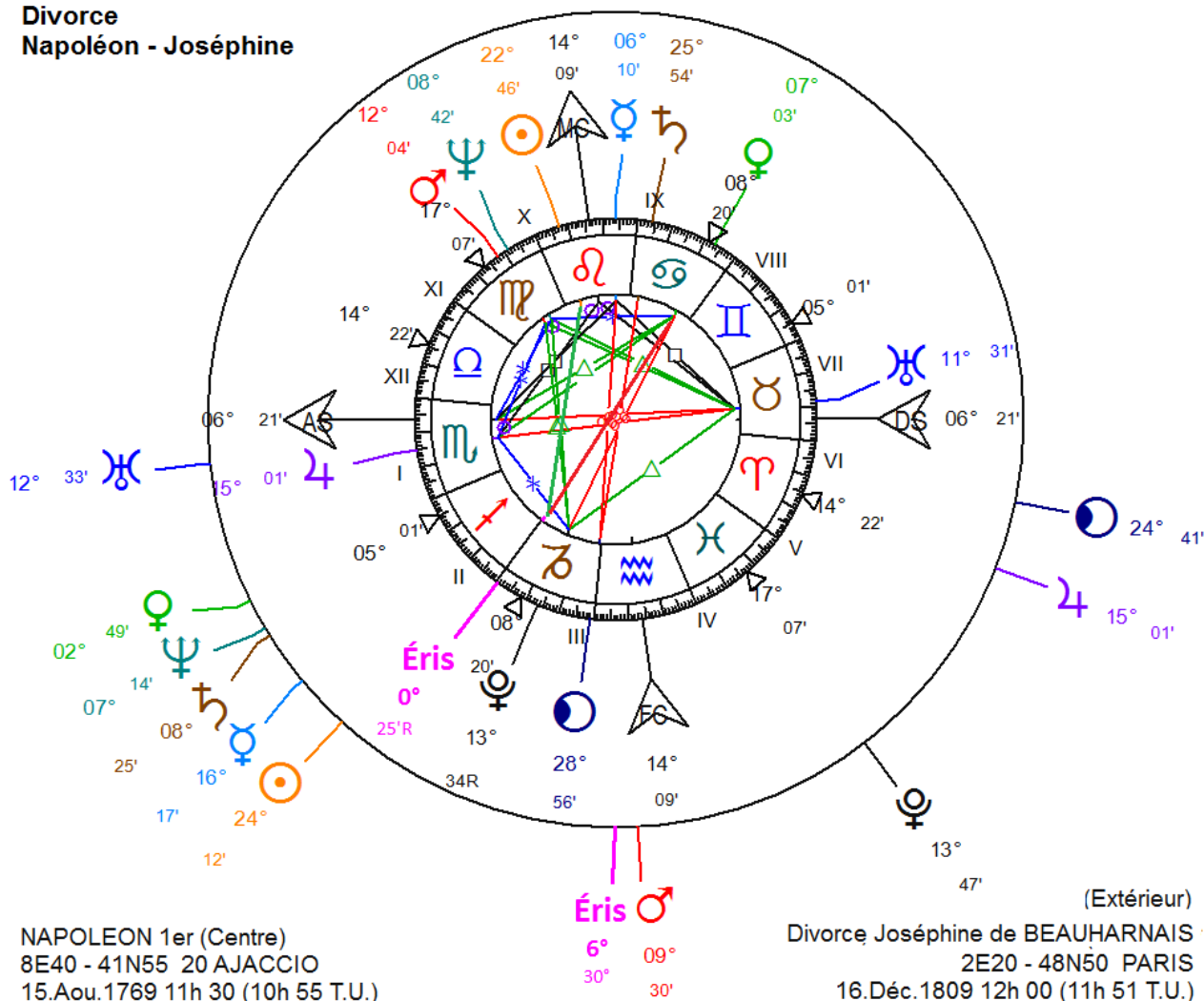


Peint par **Jacques-Louis David** (1748-1825) entre **1806 et 1807**.

Cependant la France est presque sans arrêt en guerre. Le **2 décembre 1805**, il remporte la flamboyante **victoire d'Austerlitz** contre la **Troisième Coalition** (Empire russe, Empire d'Autriche et Suède), les Première et Deuxième Coalitions ayant eu lieu lors de guerres de la Révolution française). Il bat également la **Quatrième** (notamment à **Iéna**, Eylau, Friedland) en **1806-1807**, et la **Cinquième Coalition** (notamment à **Wagram**, Eckmühl) en **1809**. Ces grandes victoires ont donné à l'armée française un sentiment d'invulnérabilité. Mais le **maréchal Lannes** (1769-1809), compagnon et ami de Napoléon, périt à la bataille d'Essling fin **mai 1809**, cette mort apparaît comme le premier grand revers de Napoléon. L'empereur lui-même avait été blessé - légèrement au pied - à la bataille de Ratisbonne, le mois précédent. D'autre part, il échappe à une tentative d'assassinat par Frédéric Staps (1792-1809) lors d'une revue des troupes à Schönbrunn (Autriche), le **12 octobre 1809**, à l'époque de la conclusion de la paix avec l'empire d'Autriche. La vulnérabilité du souverain français renforce le principe d'assurer un héritier direct à l'Empire. Il décida de répudier Joséphine, qui ne pouvait lui donner d'enfant. Le divorce (☺) est prononcé le **16 décembre 1809**. Il épouse en secondes noces, **Marie-Louise d'Autriche** (1791-1847), le **2 avril 1810**.

Éris change la donne...

Divorce Napoléon - Joséphine



Remarques astrales

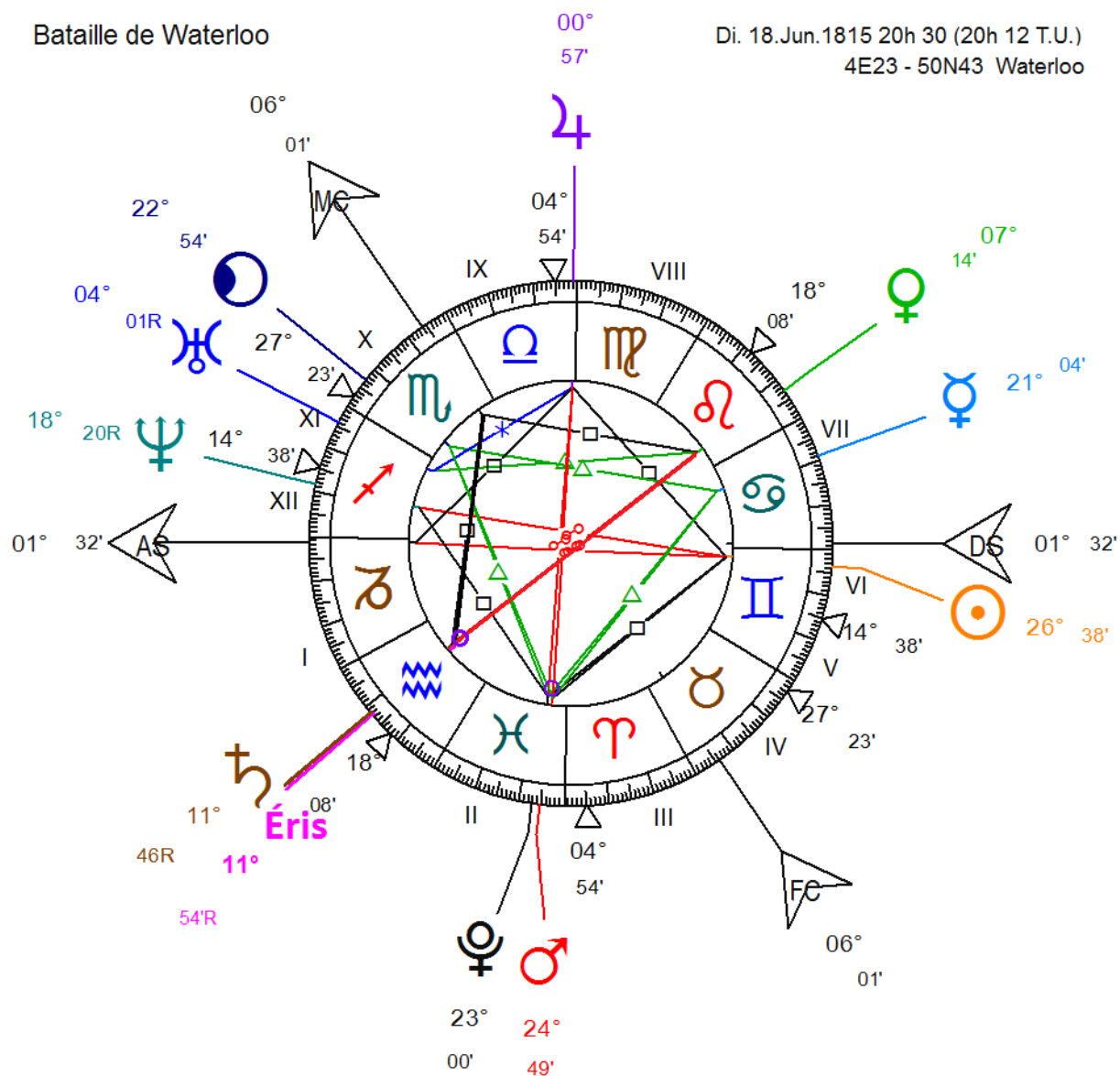
- . Certes **Uranus n 11° 31' Taureau est en pointe de VII** qui préfigurait déjà ce divorce et le remariage, et **en opposition à Uranus t 12° 33' à l'Ascendant n Scorpion** qui le concrétise. **Uranus justement maître en Verseau.**
- . Cependant **Éris t 6° 30' Verseau** par ses **carrés exacts à l'AS n 6° 21' Scorpion et à la pointe de VII n** (maison de la Balance, union/désunion, dont Éris est maître) **6° 21' Taureau**, semble obliger Napoléon à prendre la décision du divorce.
Si Joséphine a assisté à son ascension, Marie-Louise verra sa chute.
- . Le **quinconce Éris t 6° 30' Verseau à Neptune n 8° 42' Vierge**, maître en Poissons pointe de V, désigne les héritiers, et celui à **Vénus n 7° 03' Cancer**, une mère plus qu'une épouse, maître en Taureau pointe de VII, il indique une union pour fonder une famille.
- . De plus, **Éris t 6° 30' Verseau est en opposition exacte à Mercure n 6° 10' Lion IX** qui est conjoint au MC n 14° 09' Lion, et maître des Gémeaux en pointe de VIII n.
C'est donc un terrible tournant pour Napoléon. La voie de la gloire se ferme, celle de la disgrâce s'annonce...

La **loi du 16 septembre 1807** crée la Cour des comptes, un corps unique centralisé de contrôle des comptes publics.

Louis XVIII débarque à Calais. Le **4 juin 1814**, il accorde une **charte** par laquelle il consent volontairement à limiter son pouvoir. Il affirme ainsi la souveraineté même de droit divin du monarque. De ce fait, la charte de 1814 accorde un pouvoir important au roi, personnalité « inviolable et sacrée ». L'initiative des lois lui est réservée, mais celles-ci sont votées par le Parlement composé de deux chambres : la Chambre des pairs dont les membres sont nommés à vie par le roi et dont le nombre est illimité ; la Chambre des députés lesquels sont élus pour cinq ans au suffrage censitaire. Les députés parviennent à obliger les ministres à venir justifier leur politique devant eux, et à répondre à leurs questions. La Restauration, qui semble bien partie malgré quelques obstacles, est abrégée par le retour de Napoléon.

1815 : Les Cent-Jours

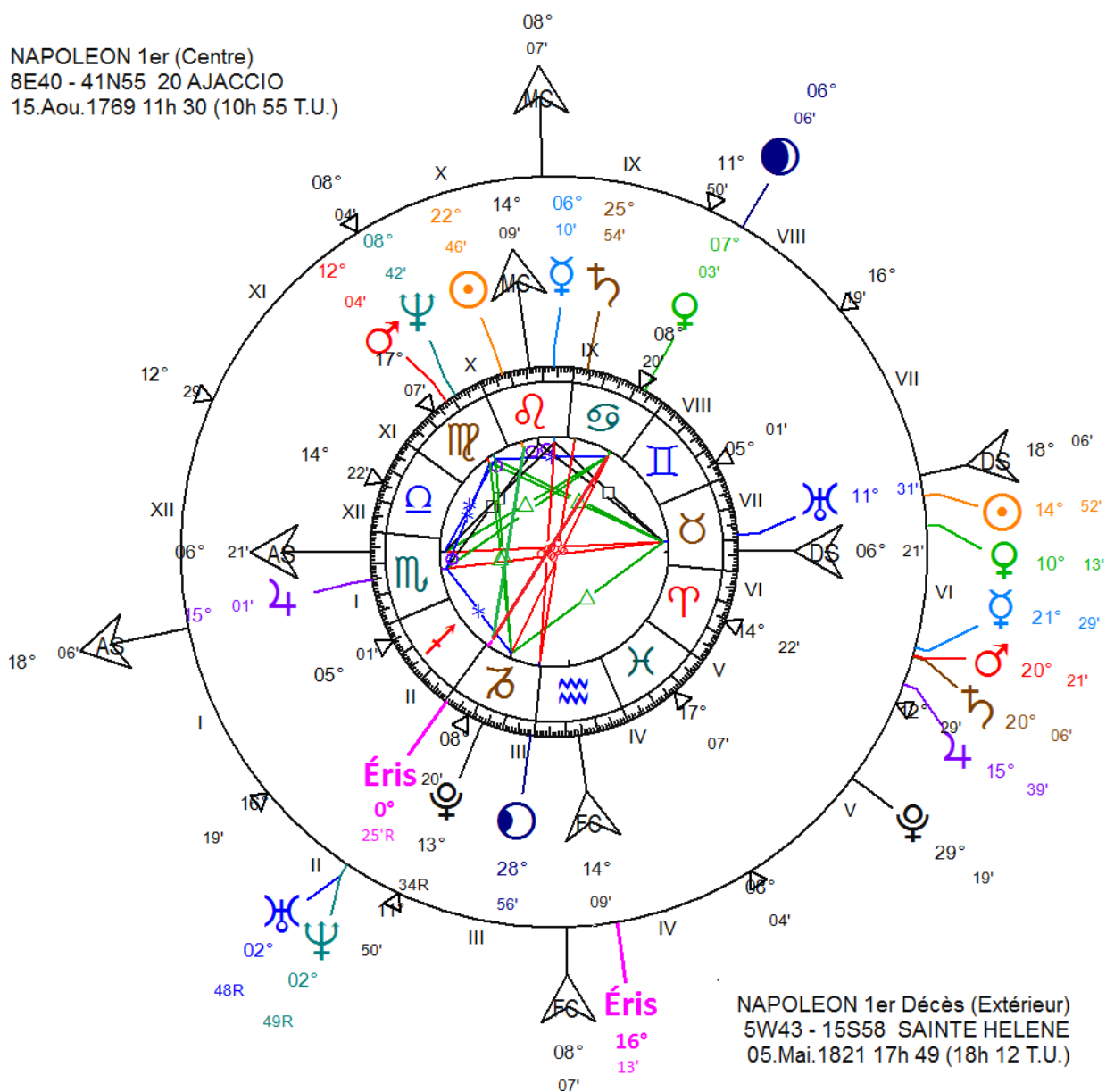
Mais en **1815**, **Napoléon I^{er}** s'enfuit de l'île d'Elbe et revient (☁) au pouvoir à partir du **20 mars** jusqu'au **18 juin 1815**, date à laquelle il est définitivement vaincu à Waterloo.



Remarques astrales

- Certes la **conjonction Pluton 23° - Mars 24° 49' Poissons en carré à Neptune** (maître en Poissons, la brume, la pluie, la boue) 18° 20'R Sagittaire **et au Soleil 26° 38' Gémeaux**. La bataille est plus que manifeste. Avec 23 700 morts et 65 400 blessés toutes armées confondues - pertes correspondant au quart des troupes engagées - la campagne de Belgique est, en seulement quelques jours, une des plus meurtrières campagnes militaires de la Révolution et de l'Empire en termes de victimes, évidemment dépassée par les campagnes de Russie et d'Allemagne qui se sont, elles, déroulées sur plusieurs mois.
- Cependant la **conjonction on ne peut plus exacte Éris 11° 50'R – Saturne 11° 46'R Verseau** marque la fin d'une épopée, celle de la chute de Napoléon.

Napoléon est envoyé en exil (♁) dans l'Atlantique Sud, sur l'île de Sainte-Hélène où il mourra le **5 mai 1821**. La France paie durement les Cent-Jours. Elle doit rendre (♁) une grande partie des œuvres pillées et perd les acquisitions de 1792, Savoie et Nice notamment plus la Sarre. Elle doit en outre payer l'entretien d'une force d'occupation de 150 000 soldats.



Remarques astrales

Éris t 16° 13' Verseau est en :

- . conjonction au **FC n 14° 07' Verseau** et **opposition au MC n 14° 07' Lion**, fin de vie,
- . carré à **Jupiter n 15° 01' Scorpion**, aspect funeste,
- . carré à **Uranus n 11° 31' Taureau** **pointe de VII**, coupure avec l'horizon, et **maître en Verseau** **pointe de IV**, la fin des choses.

Éris n 0° 25'R Capricorne est transitée par :

- . **Uranus t 2° 48'R – Neptune 2° 49'R Capricorne** par **conjonction**, comme un point final, un double cycle planétaire commence.
- . **Pluton t 29° 19' Poissons** par **carré**, confirmant cette fin.

1815 : 2^{nde} Restauration Louis XVIII

Louis XVIII se réinstalle sur le trône. Se voulant un roi conciliant, sa politique n'est pas du goût des « **Ultras** » (☞) (prônant un retour à l'Ancien Régime, un renforcement de la noblesse, et un pouvoir autoritaire au roi) qui exigent un châtiment contre ceux qui ont soutenu Napoléon pendant les Cent-Jours. Dans ce climat de vengeance, les **élections d'août 1815** leur donnent la majorité, et paradoxalement, ce sont eux qui mettent en pratique la responsabilité politique des ministres devant la chambre, ce que la charte de 1814 ne prévoyait pas.



1824 : Charles X



À la **mort** sans héritier de **Louis XVIII en septembre 1824**, son frère, le **comte d'Artois lui succède sous le nom de Charles X (1757-1836)**. Contrairement à son frère, ce dernier n'a pas compris que certains changements étaient irréversibles (☞). Il se fait **sacrer à Reims en 1825** dans la pure tradition capétienne, et tente de rétablir l'Ancien Régime en favorisant la noblesse et le catholicisme. Il fait voter une loi sur l'indemnisation des nobles qui avaient émigré pendant la Révolution et dont les propriétés avaient été vendues comme biens nationaux. Une autre loi, dite loi sur le sacrilège, punit de mort le vol des ciboires contenant des hosties consacrées ou la profanation de ces dernières. Il s'appuie bien entendu sur les ultras. Mais sa politique réactionnaire se heurte à l'opposition déterminée de la bourgeoisie libérale.

En **1830, le ministre Polignac publie quatre ordonnances réactionnaires** (☞). Elles prévoient le rétablissement de la **censure pour la presse**, la **dissolution de la chambre**, la **modification du cens électoral** pour réserver le droit de vote aux grands propriétaires fonciers, et la **fixation de la date des nouvelles élections**. La publication de ces ordonnances le **27 juillet 1830** provoque une révolution (☞) dite des **Trois Glorieuses en juillet 1830**.

1830-1847 : Louis-Philippe

Dans un Paris couvert de barricades, on crie vive la République ou vive l'Empereur. Mais dans les coulisses du pouvoir, des bourgeois modérés comme **Adolphe Thiers** (1797-1877) ou **Casimir Perier** (1777-1832) parviennent à imposer le **duc d'Orléans** comme nouveau souverain.

La branche aînée de la famille royale, celle des Bourbons, est donc remplacée par la branche cadette, celle des Orléans (descendants de Philippe d'Orléans -frère de Louis XIV-, et de son fils Philippe d'Orléans, le Régent durant la minorité de Louis XV).

La bourgeoisie libérale (☞) a su utiliser la révolution populaire pour mettre sur le trône un roi conforme à ses intérêts .

La **révolution de Juillet** ne constitue donc pas une rupture avec le régime précédent. Le principal changement est le fait que la souveraineté nationale remplace la souveraineté de droit divin. Ce changement se manifeste dans le titre donné au roi : **Louis-Philippe devient roi des Français**, c'est-à-dire qu'il détient son pouvoir de la volonté du peuple, alors que ses prédécesseurs portaient le titre de roi de France.

La Chambre des pairs perd son influence. Le drapeau tricolore remplace définitivement le drapeau blanc. La **Monarchie de Juillet** correspond aux débuts de l'industrialisation (☞) de la France. La France expérimente, dans le sillage de l'Angleterre (apparition en 1819 du mot anglais « tourism », voyage initiatique pour les jeunes aristocrates britanniques grâce aux nouveaux moyens de transport), un boom ferroviaire des années 1840, qui stimule la production d'acier. **Nicolas Appert** (1749-1841), inventeur (☞) français, est le premier à mettre au point une méthode de conservation des aliments en les stérilisant par la chaleur dans des contenants hermétiques et stériles (bouteilles en verre puis boîtes métalliques en fer-blanc). Il crée en France la première usine de conserves au monde. C'est aussi le télégraphe électrique, les marchés d'action, (☞)... Le **Premier ministre Guizot** (1787-1874) lance le *credo* d'une nouvelle société : « enrichissez-vous ! » Les grandes dynasties bourgeoises, liées aux banques ou aux grandes entreprises, se constituent et affirment leur volonté de dominer la vie politique. Le suffrage censitaire étant très restreint, elles sont les seules, avec l'aristocratie traditionnelle, à pouvoir voter et à avoir des élus à la Chambre des députés. Cela se traduit par l'apparition de deux partis politiques, les conservateurs, les représentants de la vieille noblesse, et les libéraux, les représentants du monde des affaires. Mais ces deux groupes s'entendent sur la conservation du régime tel qu'il est, puisqu'il sert leurs intérêts.

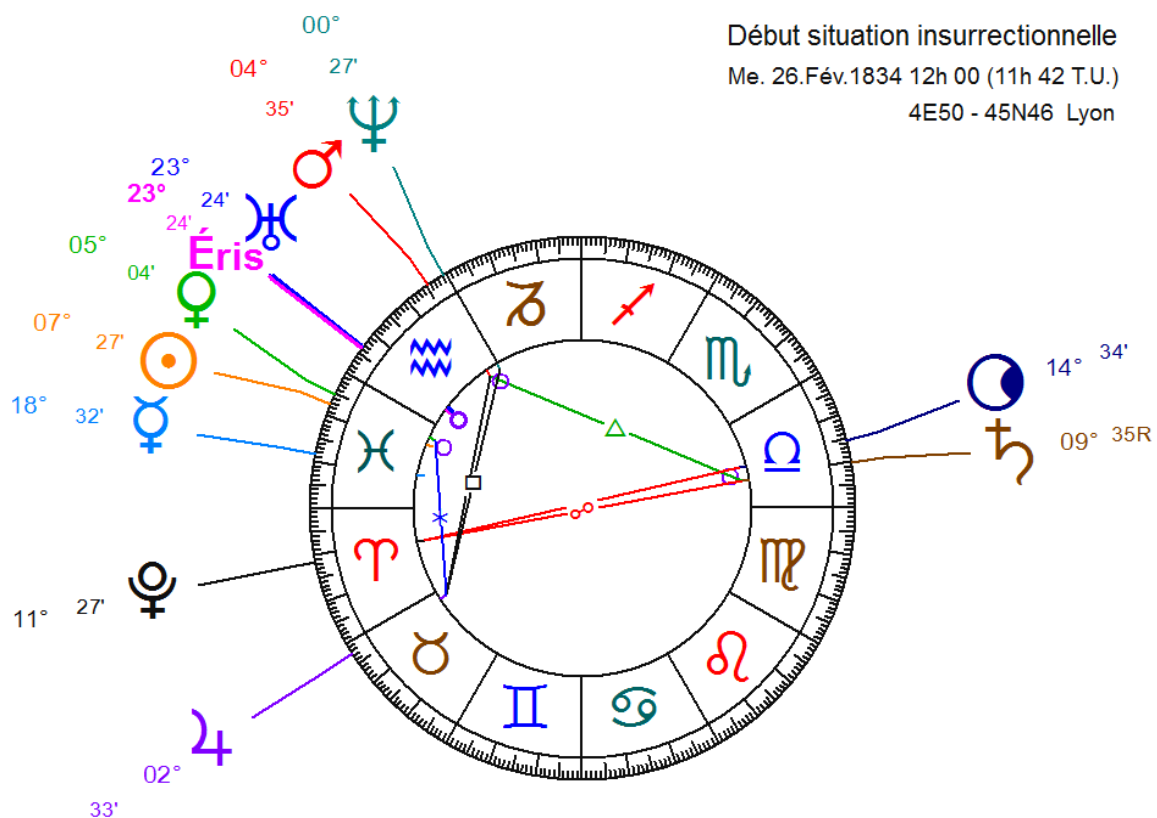
La Monarchie de Juillet est aussi marquée par un **nouvel essor de la colonisation française**. L'incident diplomatique du coup d'éventail donné par le dey d'Alger au consul français en 1827 sert de raison à la conquête française de l'Algérie en juillet 1830. La colonisation s'étendra progressivement à toute l'Afrique.



La **loi Guizot de 1833** oblige chaque commune à entretenir une école élémentaire, cependant réservée seulement aux garçons. Cependant la révolution industrielle (♁) crée une nouvelle classe sociale, celle des ouvriers en proie à la misère. Les théories socialistes de **Louis Blanc** (1811-1882) et de **Proudhon** (1809-1865) cherchent à remédier aux injustices sociales dont le prolétariat est la victime.

Les insurrections

Le remaniement ministériel du **4 avril 1834** coïncide avec le retour d'une **situation quasi-insurrectionnelle** (♁) dans plusieurs villes du pays. Déjà, à la **fin du mois de février**, la promulgation d'une loi soumettant à autorisation l'activité des crieurs publics a suscité, pendant plusieurs jours, des escarmouches avec la police parisienne.



Remarques astrales

Bien sûr l'**opposition Pluton 11° 27' Bélier à Saturne 9° 35'R Balance** annonce les conflits. Cependant la **conjonction exacte Éris – Uranus 23° 24' Uranus** en fin février en est le déclenchement.

Par la loi du **10 avril 1834**, le gouvernement a décidé de durcir la répression des associations non autorisées, afin de contrer la principale des associations républicaines, la **Société des Droits de l'Homme**. Le jour du vote définitif de ce texte par la Chambre des pairs, le **9 avril**, éclate la **seconde insurrection des canuts lyonnais**. Les républicains avaient auparavant déjà manœuvré habilement pour créer une situation insurrectionnelle en prenant appui sur un conflit salarial apparu au mois de **février** chez les ouvriers de la peluche. Le patronat ayant jugé que la bonne conjoncture économique avait fait augmenter de manière excessive les salaires des ouvriers, prétendirent leur imposer une

baisse. En résulta un conflit, des grèves, dont les meneurs furent arrêtés et traduits en justice. Leur procès commence le **5 avril**. Les républicains parviennent alors à créer un amalgame entre les associations politiques, qui sont en réalité visées par le texte de **loi du 10 avril**, et les associations mutuelles ouvrières auxquelles les canuts lyonnais sont très attachés. Aussi, le **9 avril**, des milliers d'artisans se soulèvent (☩). L'armée occupe la ville et les ponts. Rapidement les premières fusillades éclatent avec la troupe, qui tire sur la foule désarmée. Aussitôt, les rues se couvrent de barricades. Les ouvriers organisés prennent d'assaut la caserne du Bon-Pasteur et se barricadent dans les quartiers en en faisant de véritables camps retranchés, comme à La Croix-Rousse. C'est le début de la « Sanglante semaine ». **Adolphe Thiers** (1797-1877), ministre de l'Intérieur, abandonne la ville aux insurgés et la reprend (méthode qu'il appliquera pour écraser aussi la Commune). Le **15 avril** marque la fin de la Sanglante semaine à Lyon. La deuxième grande insurrection des canuts est matée dans le sang. Plus de 600 victimes sont à déplorer. 10 000 insurgés faits prisonniers seront jugés dans un « procès monstre » à Paris en avril 1835, et seront condamnés à la déportation ou à de lourdes peines de prison..

Thiers, qui a prévu des troubles aussi dans la capitale, y a concentré 40 000 hommes, que le roi passe en revue le **10 avril**. À titre préventif, il a fait arrêter 150 des principaux meneurs de la Société des Droits de l'Homme, et interdire son organe, le virulent quotidien *La Tribune des départements*. Malgré tout des barricades commencent à se dresser dans la soirée du **13**. Le **général Bugeaud** (1784-1849) commande les troupes. Thiers dirige personnellement les opérations de maintien de l'ordre.

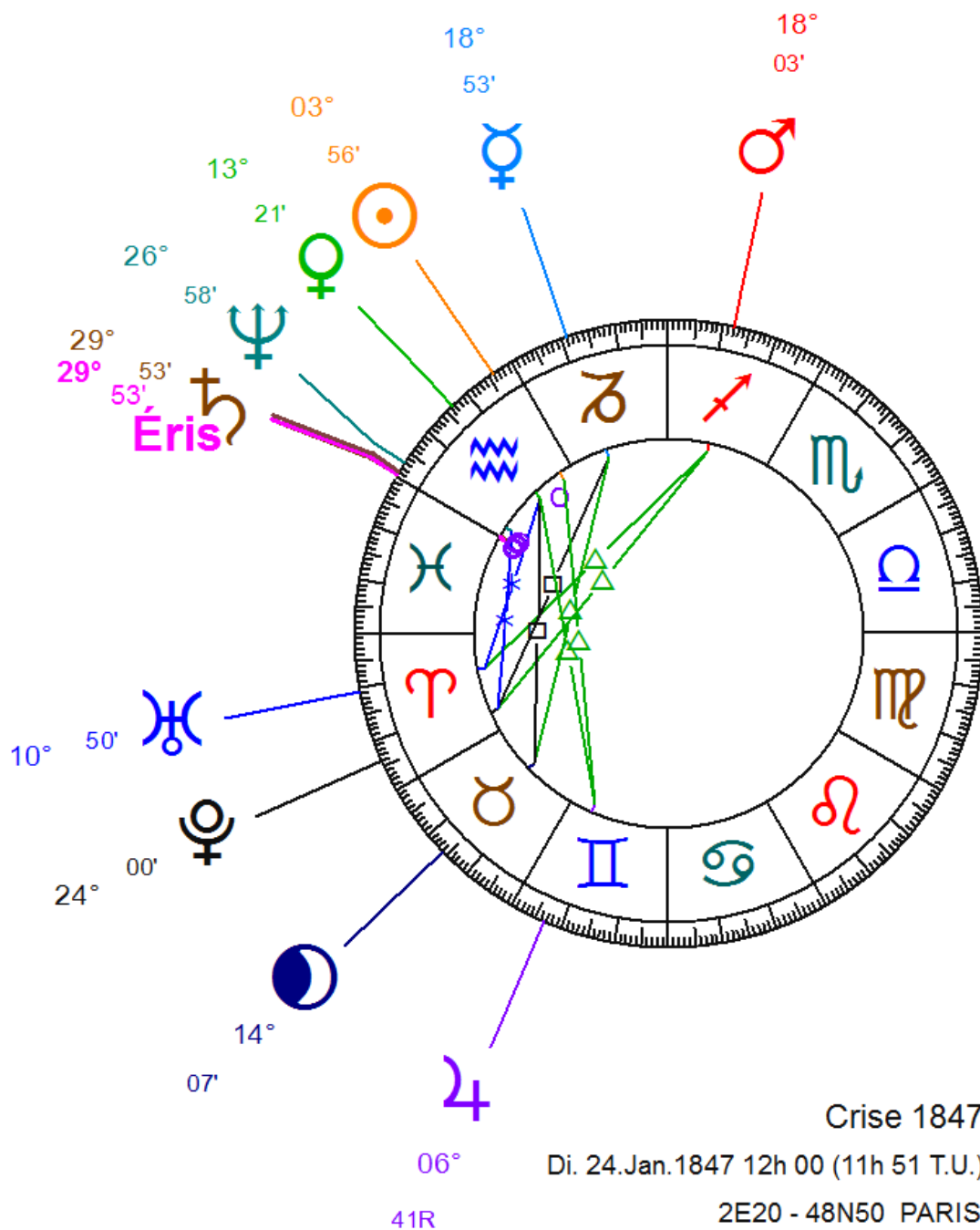
La répression est féroce. La troupe, ayant essuyé des coups de feu tirés du n° 12 de la rue Transnonain, le chef de détachement fait enlever la maison d'assaut ; tous les occupants - hommes, femmes, enfants, vieillards – sont massacrés à la baïonnette, ce qu'immortalise une célèbre lithographie d'Honoré Daumier (1808-1879).



Le roi qui se présente comme un bon père de famille bourgeois, est en réalité un homme autoritaire et un habile manœuvrier. La faiblesse du corps électoral, l'autorité du roi, et la révélation d'une grande corruption au sein du gouvernement finissent par discréditer totalement le régime. De plus, à la suite de mauvaises récoltes, le pays connaît une crise économique profonde à partir de **1846**. Elle s'accompagne d'une **crise en 1847** (fin janvier **conjonction Éris exacte Saturne 29°50' et Neptune 27° Verseau**) qui fut la conséquence d'une bulle spéculative sur le chemin de fer en France et en Angleterre. L'opposition républicaine en profite pour s'agiter à nouveau. Cela débouchera sur la Révolution française de 1848.

Remarque astrale

La **conjonction d'Éris avec Saturne et Neptune** en 1847 termine son passage en Verseau. Saturne marque cette fois la fin de la royauté. Éris va pénétrer maintenant en Poissons signe dominé justement par Neptune. Le bouleversement du monde amorcé en Verseau va donc tendre en Poissons vers une expansion, celle entre autres, des républiques, d'où le nationalisme, le colonialisme...



Carmela Di Martine
Mars 2017

Dernière sortie de Éris du Verseau : décembre 1847.
Première entrée de Éris à 0° Poissons : avril-juillet 1845.

Suite → [Éris en Poissons de 1848 à 1924](#)

Comparer → [Éris en Verseau 1253-1302](#)

Sources : Wikipédia.

Sources images

1. Bonaparte, Premier consul :
Par Inconnu — njn.net, Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=6107787>
2. Sacre Napoléon – Joséphine :
Par Jacques-Louis David — Version éditée de: File:Jacques-Louis David, The Coronation of Napoleon.jpgWho is Who, Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=7564091>
3. L'Empire à son apogée en 1812 :
Par Blank map of Europe (with disputed regions).svg: maix¿?derivative work: Alphathon /'ælfə.θɒn/ (talk) — Ce fichier est dérivé de Blank map of Europe (with disputed regions).svg;, CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=18434694>
4. Louis XVIII par François Gérard (1770-1837) :
Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=1711660>
5. Charles X 1829 :
Par Baron François Gérard — <http://fr-peint.blogspot.fr/2014/02/charles-x-in-his-coronation-ropes-1829.html>, Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=55841013>
6. Louis-Philippe Ier, 1839 :
Par Franz Xaver Winterhalter — Portraits officiels: Louis-Philippe et Napoléon III, uploaded by user:Rlbberlin, Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=827694>
7. *Le massacre de la rue Transnonain (14 avril 1834)*, par Honoré Daumier :
Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=31280605>

Rappel avant-propos de l'étude

« Avec Arnold Toynbee, maints historiens conviennent de l'existence d'un cycle de cinq siècles qui ponctue l'histoire de l'humanité, dont le rythme s'accorde au temps des extrêmes concentrations planétaires (microgrande année), la « civilisation de la chrétienté occidentale » remontant à la fin du XVe siècle ayant livré passage à une nouvelle ère depuis la fin du siècle dernier, encore sans nom faute d'en percevoir l'identité. »

André Barbault

(Dans la revue *Signe Ascendant* n°1, 2010, de Fabrice Pascaud, page 34 :

<http://fr.calameo.com/books/000552103902dcffe066f>)

(Arnold Toynbee, 1889-1975, historien britannique)

Éris

Étude de l'Histoire lors du passage d'Éris dans chaque signe

Observée en 2003 par l'équipe de Michael E. Brown du California Institute of Technology, Éris ne fut pas identifiée avant le 5 janvier 2005. Elle est la planète naine connue la plus massive du Système solaire (27 % plus massive que Pluton) ainsi que la deuxième plus grande en termes de taille (2 326 kilomètres de diamètre, contre 2 370 kilomètres pour Pluton). Éris est ainsi le neuvième corps connu le plus massif et le dixième corps le plus gros (en volume) orbitant directement autour du Soleil.

Sa révolution autour du Soleil est de 557 ans environ.

Aphélie : 97,56 ua ; Périhélie : 37,77 ua.

(Voir § Éris, pages 25 à 27 dans l'article : <http://astrolabor.com/6-les-planetes/>, Carmela Di Martine)

À son aphélie, c'est une des planètes naines les plus éloignées du Soleil. C'est ainsi qu'actuellement **Éris en Bélier** est entrée dans ce signe vers le 2 juin 1922, et n'en sortira complètement que le 10 mars 2048 (après quelques rétrogradations dès 2046). Soit un peu plus d'un siècle un quart ! Pratiquement cinq générations auront de ce fait vécu sous cette influence. Ce n'est pas toujours un temps aussi long pour chaque signe, son orbite étant très asymétrique. Elle ne reste par contre qu'une douzaine d'années en Balance, signe où elle a probablement son domicile.

Nous examinerons la présence d'Éris sur les périodes suivantes :

1 . Révolution autour du Soleil de 866 à 1392 environ.

2 . Révolution autour du Soleil de 1393 à 1924 environ.

Éris rétrogradant, ses entrées et sorties dans un signe peuvent s'étaler sur un ou deux ans. Dans cette étude, nous tiendrons essentiellement compte de l'influence particulière d'Éris sur les événements par rapport au signe dans lequel ils se déroulent. Comme nous couvrirons une période de presque 1100 ans, nous nous limiterons volontairement à l'Europe et plus spécialement à l'Histoire de France. D'ailleurs élargir aux autres pays du monde ne signifierait plus rien, car on peut toujours dans ce cas trouver un événement quelque part. Il semble donc plus juste et correct de suivre les enchaînements d'un seul pays. C'est avant tout un travail de débroussaillage, et nous sommes conscient qu'il ne s'agit que d'un survol des principaux événements. Aux astrologues intéressés d'entreprendre à leur tour l'analyse singulière d'autres pays, d'approfondir les attitudes et conduites de certains personnages...

D'autre part, ce n'est peut-être pas tant Éris que nous allons aborder, mais bien plutôt les limites actuelles de notre vision du Système solaire, puisqu'elle se situe au-delà de la ceinture de Kuiper dans laquelle se trouvent Maké-Maké et Haumea qui sont aussi entièrement à étudier, et dont Pluton nous ouvre les portes à "grand cœur". Toutes quatre, bien que nommées officiellement planètes "naines", font partie du Système solaire. Elles ne sont certainement pas sans avoir d'effets sur les destinées. Ceux du groupe plutonien ne sont plus à prouver. Éris est donc pour le moment "l'ultime" objet, le plus éloigné et l'un des plus gros tournant autour de notre Soleil, qui puisse être étudié. Peut-être, est-elle bien ce cycle de cinq siècles pressenti par André Barbault « encore sans nom faute d'en percevoir l'identité » (Préface)

En effet, si elle n'influence pas directement notre vie personnelle, elle touche plus sûrement l'évolution de l'histoire humaine, et par suite indirectement notre quotidien puisque la vie des hommes du Moyen-Âge par exemple n'est plus celle des hommes actuels, mais est bien spécifique à chaque époque.

Éris, certes « la Discorde », cependant comme le dit l'expression populaire, « on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs »... De plus, n'oublions pas son satellite, Dysnomie, sa fille, « l'Anarchie », non le chaos, mais « la plus haute expression de l'ordre » selon Élysée Reclus (1830-1905), basée sur la responsabilité individuelle...

Éris est le passage à la phase adulte lorsque le jeune a atteint sa maturité (d'où la pomme mûre jetée par Éris à Pâris à qui on demande de « juger »). Passage qui oblige à des choix, non sans discordes avec les autres mais également avec soi-même. C'est une période de bouleversements, de déséquilibre pour atteindre un autre équilibre. Après le plan physique (Bélier, Taureau, Gémeaux), le plan des émotions (Cancer, Lion, Vierge), l'être doit accéder au plan de l'intellect (Balance, Scorpion, Sagittaire). L'adulte devient alors responsable de ses actes, de ses paroles, et doit être capable de s'engager (tel Pâris ; un prochain article approfondira le mythe de Éris et en dégagera les principaux symboles.). Viendra plus tard le plan spirituel (Capricorne, Verseau, Poissons).

D'autres découvertes spatiales viendront sans doute encore dépasser cette première et bien humble approche. Tenter, seulement tenter, de comprendre les influences que ne peut qu'immanquablement nous apporter l'Univers dans lequel nous baignons et dont nous sommes issus, est le but de notre recherche.

Nous espérons néanmoins que cette quête, bien qu'encore très empirique, sera « un petit pas », même si infime. C'est ainsi en tâtonnant que l'humain avance et progresse.

Éris semble bien lui désigner la voie...

Carmela Di Martine
27 mars 2017

